

France-Paris: Joinery work

OJ S 197/2016 12/10/2016

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Fédération Française de Tennis

Postal address: 2 avenue Gordon Bennett

Town: Paris

Postal code: 75016

Country: France

For the attention of: Perrine de Foucaud

E-mail: pdefoucaud@fft.fr

Telephone: +33 147434800

Fax: +33 147430494

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: La Fédération Française de Tennis est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et reconnue d'utilité publique, qui se soumet volontairement aux règles de l'ordonnance 2015-899 du 23.7.2015

I.3. Main activity

Other: Sport

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Modernisation du Stade Roland-Garros — fournitures de pièces en bois et accessoires pour sièges de gradins en extérieur.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Main site or place of performance: Paris 16ème.

NUTS code FR101 Paris

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Fabrication de pièces en bois et accessoires multiplis pour sièges de gradins extérieurs: environ 28 000 sièges déployés sur 3 courts de tennis, soit environ 56 000 galettes en bois (assises et dossiers) formées en multiplis de chêne de l'âme et en multiplis de châtaigner dans son dos pour le placage comportant:

- une colle résistant aux intempéries,
- un traitement anti-uv,
- un traitement anti-tanin.

Fabrication et assemblage de placets: entre 6 000 et 10 000 placets comportant:

- une mousse ignifugée,
- une embase,
- un revêtement pour l'extérieur.

II.1.6. CPV code(s)

45421000 Joinery work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: — assemblage avec le mécanisme fourni par le maître d'ouvrage.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 30 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Unité monétaire: l'Euro (EUR).

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les opérateurs économiques peuvent se présenter sous la forme d'entreprise unique ou de groupement d'entreprises. Dans ce dernier cas, le groupement retenu sera contraint de revêtir

la forme d'un groupement conjoint avec un mandataire solidaire. Si le candidat retenu s'est présenté sous une autre forme, il devra obligatoirement modifier la forme de son groupement après l'attribution et avant la notification du contrat.

Les candidats pourront en outre indiquer les prestataires, qui sans être membres du groupement, seront chargés d'une partie de l'exécution du contrat. L'ensemble des opérateurs économiques forment ainsi «l'équipe candidate».

Un même opérateur économique ne peut présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidat unique et de membre d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membre de plusieurs groupements, sous peine d'élimination des candidatures concernées.

Les candidats admis séparément à présenter une offre ne peuvent se regrouper.

Par exception à ce qui précède, toute modification de la composition d'un groupement candidat est possible, avec l'accord préalable de la Fédération Française de Tennis, dans la mesure où aucune règle ne s'y oppose et où le candidat continue de présenter des capacités et garanties équivalentes à celles qui avaient conduit à la sélection de sa candidature.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Que la candidature prenne la forme d'une entreprise seule ou d'un groupement, chaque opérateur économique, chaque membre de l'équipe candidate, produit impérativement à l'appui de sa candidature:

I. Une lettre de candidature datée et signée par une personne disposant d'un pouvoir pour engager le candidat.

En cas de groupement, tous les membres doivent signer la lettre de candidature ou à défaut habilitier leur mandataire à la signer en leur nom (l'habilitation devant alors être fournie) (type DC1).

II. Un extrait k bis ou équivalent datant de moins de 6 mois (justifiant des personnes habilitées à engager l'opérateur économique);

III. Une attestation prouvant que le candidat est à jour de ses obligations sociales (déclarations et paiements) auprès de l'URSSAF et de ses obligations fiscales auprès du trésor public;

IV. Les coordonnées du correspondant du dossier.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Que la candidature prenne la forme d'une entreprise seule ou d'un groupement, chaque opérateur économique, chaque membre de l'équipe candidate, produit impérativement à l'appui de sa candidature:

— une déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles et le chiffre d'affaires concernant les prestations objets du marché réalisé au cours de 3 derniers exercices disponibles,

— bilans ou extraits de bilan sur les 3 derniers exercices pour les opérateurs devant produire un bilan en vertu de la loi,

— attestations d'assurances RC professionnelle et assurances produits défectueux en cours de validité.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Que la candidature prenne la forme d'une entreprise seule ou d'un groupement, chaque opérateur économique, chaque membre de l'équipe candidate, produit impérativement à l'appui de sa candidature:

- références professionnelles,
- effectifs moyens annuels des 3 dernières années et qualifications du personnel,
- descriptif des moyens logistiques et des outils de production.

L'entreprise seule ou un des membres du groupement produit:

- certification usine bois (FR ou équivalent),
- PEFC ou équivalent,
- certification AFNOR FDX — 30 — 205 niveau 1 ou équivalent,
- ISO 140001 ou équivalent,
- NF environnement ou équivalent.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: — capacité économique et financières: 35 %,

— capacité technique (hors références professionnelles): 45 %,

— références professionnelles: 20 %.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

10.11.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**IV.3.8. Conditions for opening of tenders****Section VI: Complementary information**

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

IV.3.4) Date limite de réception des candidatures.

Les candidats transmettront leur candidature sous pli cacheté, contenant une enveloppe intérieure également cachetée.

L'enveloppe intérieure:

— d'une part, portera les mentions suivantes: «Modernisation du Stade Roland-Garros — Fournitures de pièces de bois et accessoires pour sièges de gradins en extérieur — Candidature — nom et adresse du candidat»,

— d'autre part, comprendra un exemplaire papier original et une copie sur support physique électronique (clé USB).

L'enveloppe extérieure:

— portera impérativement la mention «Candidature — Modernisation du Stade Roland-Garros — Fournitures de pièces de bois et accessoires pour sièges de gradins en extérieur — NE PAS OUVRIR avant séance d'ouverture des plis » et,

— sera impérativement remise à la Fédération Française de Tennis à l'adresse indiquée au I. 1), avant la date limite indiquée dans le présent avis, soit par voie postale permettant de déterminer de façon certaine la date de réception (ex: envoi en recommandé avec accusé de réception), soit en mains propres contre récépissé.

Les dossiers de candidature qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure fixées par le présent avis ne seront pas acceptés.

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal de grande instance de Paris

Postal address: 4 boulevard du Palais — 75055 Paris Cedex 01

Town: Paris

Postal code: 75001

Country: France

E-mail: chg.p.tgi-paris@justice.fr

Fax: +33 144327856

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal de grande instance de Paris

Postal address: 4 boulevard du Palais — 75055 Paris Cedex 01

Town: Paris

Postal code: 75001

E-mail: chg.p.tgi-paris@justice.fr

Telephone: +33 144325151

Fax: +33 144327856

VI.5. Date of dispatch of this notice

7.10.2016